



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE

Quarante-quatrième session

Rome, 28 juin - 4 juillet 2025

Rapport de la 76^e session du Comité des produits (Rome, 11-13 septembre 2024)

Résumé

Le Comité des produits a tenu sa 76^e session selon des modalités hybrides du 11 au 13 septembre 2024, et a examiné les questions de fond suivantes:

1. Évolution des marchés internationaux des produits agricoles
2. Évolution des marchés internationaux des engrais
3. Perspectives agricoles à moyen terme (2024-2033) et questions nouvelles
4. Rapport sur *La Situation des marchés des produits agricoles 2024*
5. Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et faits nouveaux concernant les accords commerciaux régionaux relatifs à l'agriculture
6. Programme de travail de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation
7. L'importance de chaînes d'approvisionnement agricoles efficaces et inclusives pour promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients et durables aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et l'appui fourni par la FAO aux membres
8. Rapport de la 25^e session du Groupe intergouvernemental sur le thé
9. Rapport de la réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (41^e session), du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (43^e session) et du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen (22^e session)
10. Programme de travail pluriannuel
11. Proposition en faveur d'une journée internationale du café

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Questions portées à l'attention du Conseil

Le Conseil est invité à approuver les conclusions et les recommandations formulées par le Comité des produits à sa 76^e session. L'attention du Conseil est appelée, en particulier, sur ce qui suit:

- a) Évolution des marchés internationaux des produits agricoles: paragraphe 9, alinéas a à j;
- b) Évolution des marchés internationaux des engrais: paragraphe 10, alinéas a, b et e;
- c) Perspectives agricoles à moyen terme (2024-2033) et questions nouvelles: paragraphe 12, alinéas d à h;
- d) Rapport sur *La Situation des marchés des produits agricoles 2024*: paragraphe 13, alinéas e et g;
- e) Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et faits nouveaux concernant les accords commerciaux régionaux relatifs à l'agriculture: paragraphe 14, alinéas d à g;
- f) Programme de travail de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation: paragraphe 16, alinéas a, c, d et e;
- g) L'importance de chaînes d'approvisionnement agricoles efficaces et inclusives pour promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients et durables aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et l'appui fourni par la FAO aux membres: paragraphe 17, alinéas b à d;
- h) Programme de travail pluriannuel: paragraphe 20;
- i) Proposition en faveur d'une journée internationale du café: paragraphes 21 et 22.

Questions portées à l'attention de la Conférence

La Conférence est invitée à approuver les conclusions et les recommandations formulées par le Comité des produits à sa 76^e session. L'attention de la Conférence est appelée, en particulier, sur ce qui suit:

- a) Évolution des marchés internationaux des produits agricoles: paragraphe 9, alinéas b, e, f, g, i et k;
- b) Évolution des marchés internationaux des engrais: paragraphe 10, alinéas c et d;
- c) Perspectives agricoles à moyen terme (2024-2033) et questions nouvelles: paragraphe 12, alinéas b, c et h;
- d) Rapport sur *La Situation des marchés des produits agricoles 2024*: paragraphe 13, alinéas b à d et f à h;
- e) Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et faits nouveaux concernant les accords commerciaux régionaux relatifs à l'agriculture: paragraphe 14, alinéas a à d;
- f) L'importance de chaînes d'approvisionnement agricoles efficaces et inclusives pour promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients et durables aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et l'appui fourni par la FAO aux membres: paragraphe 17, alinéas a et d;
- g) Proposition en faveur d'une journée internationale du café: paragraphes 21 et 22.

Suite que le Conseil et la Conférence sont invités à donner

Le Conseil et la Conférence sont invités à approuver le rapport de la 76^e session du Comité des produits.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Boubaker Ben-Belhassen
Secrétaire du Comité des produits
Division des marchés et du commerce
Tél.: (+39) 06 570 52723
Courriel: FAO-CCP@fao.org

I. Introduction

1. La 76^e session du Comité des produits s'est tenue du 11 au 13 septembre 2024. Sur les 101 membres du Comité, 83 ont participé à la session et 16 États membres de l'Organisation, le Saint-Siège, 6 organisations internationales et régionales et 2 organisations non gouvernementales étaient présents en qualité d'observateurs. La liste des participants peut être consultée à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/governing-bodies/technical-committees/committee-on-commodity-problems/ccp-24/fr>.
2. La session était présidée par M. Yaya Adisa Olaitan Olaniran (Nigéria). Les autres membres du Bureau étaient l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, les États-Unis d'Amérique, l'Indonésie et la Mauritanie.
3. Le Comité a été informé que l'Union européenne participait à la session en vertu des dispositions des paragraphes 8 et 9 de l'article II de l'Acte constitutif de la FAO.
4. Le Comité est convenu que la session se tiendrait dans un format hybride.
5. Le Comité était secondé par un Comité de rédaction composé des pays suivants: Argentine, Australie, Brésil, Chine, El Salvador, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Inde, Indonésie, Koweït, Nouvelle-Zélande et Ouganda.
6. Le Comité a adopté l'ordre du jour et le calendrier provisoires de la session. Les modalités de travail de la session étaient indiquées dans le calendrier provisoire. L'ordre du jour de la session est reproduit à l'annexe A et la liste des documents à l'annexe B.
7. Le Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu, s'est adressé au Comité via un message vidéo.
8. M. Máximo Torero Cullen, Économiste en chef de la FAO, s'est exprimé devant le Comité par visioconférence.

II. Marchés mondiaux des produits agricoles

A. Évolution des marchés internationaux des produits agricoles

9. Le Comité a examiné les faits nouveaux survenus sur les marchés internationaux des produits agricoles présentés dans les documents CCP 24/2, CCP 24/INF/6 et CCP 24/INF/7. À cet égard, le Comité:
 - a) a exprimé son soutien aux activités de la FAO relatives au suivi et à l'évaluation des marchés des produits, et a salué le rôle global de chef de file que joue l'Organisation pour ce qui est de rendre les marchés plus transparents et d'éclairer les processus décisionnels en fournissant des données et des informations actualisées, fiables et objectives, en produisant des perspectives de marchés et en réalisant des évaluations d'impact;
 - b) a reconnu que si les marchés alimentaires et agricoles mondiaux s'étaient récemment stabilisés, ils restaient vulnérables aux chocs, notamment aux perturbations logistiques, aux phénomènes climatiques, aux organismes nuisibles et aux maladies, aux difficultés économiques, aux distorsions commerciales injustifiées et non nécessaires et aux restrictions à l'exportation non conformes aux dispositions applicables de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi qu'aux conflits et aux guerres, et a demandé à la FAO de continuer à suivre ces évolutions et leurs répercussions sur les trois dimensions du développement durable;
 - c) a souligné le rôle technique important joué par la FAO s'agissant d'évaluer et d'aborder, dans le cadre de son mandat, les répercussions de toutes les guerres et de tous les conflits en cours, en particulier dans les principaux pays exportateurs, sur les marchés et le commerce des produits agricoles, tout en prenant note des interventions des membres sur cette question;

- d) a souligné qu'il était important d'avoir une meilleure connaissance des produits agricoles commercialisés à l'échelle internationale, et a invité le secrétariat, en consultation avec le Bureau du Comité de produits, à formuler des options concernant des produits supplémentaires, notamment les ressources nécessaires, aux fins d'une analyse régulière;
- e) a souligné l'importance de la transparence des marchés et combien il importait de disposer de données et d'informations actualisées et fiables concernant les marchés des produits et les politiques y relatives, en particulier en période d'incertitude accrue;
- f) a demandé à la FAO de poursuivre et de renforcer encore son travail d'information et de communication sur les marchés des produits afin d'éclairer les décisions stratégiques et de favoriser la coordination des politiques entre les membres;
- g) a souligné qu'il était important de maintenir ouverts les flux du commerce de produits alimentaires et agricoles conformes aux dispositions applicables de l'OMC pour éviter les incidences négatives sur la sécurité alimentaire mondiale et la nutrition, tout en empêchant les éléments faussant les échanges commerciaux et les obstacles injustifiés au commerce de ces marchandises;
- h) a souligné l'importance du rôle que joue le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) s'agissant de renforcer la transparence des marchés et de coordonner les mesures prises, et a appelé les pays à continuer de soutenir l'initiative;
- i) a encouragé les membres à soumettre à la FAO des données et des informations complètes et actualisées sur les marchés des produits alimentaires et agricoles, notamment sur les échanges et les stocks, afin de permettre à l'Organisation de mener des évaluations précises;
- j) a souligné qu'il importait d'accroître la productivité et la production agricoles de manière durable pour assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition, et a demandé à la FAO d'intensifier son soutien aux membres à cet égard;
- k) a souligné combien il était important de transformer les systèmes agroalimentaires, de manière appropriée et conformément aux priorités et aux capacités nationales, afin de rendre les marchés des produits agricoles plus durables, plus inclusifs et plus résilients.

B. Évolution des marchés internationaux des engrais

10. Le Comité a examiné l'évolution des marchés internationaux des engrais présentée dans le document CCP 24/3. À cet égard, le Comité:

- a) a souligné l'importance de suivre l'évolution des marchés mondiaux des engrais, a salué les efforts que la FAO a déployés pour étendre son travail de connaissance des marchés à celui des engrais, et a demandé à l'Organisation de poursuivre et de consolider ce travail;
- b) a demandé à la FAO d'élaborer un indice des prix des engrais pour suivre l'évolution de ceux-ci au niveau mondial;
- c) s'est penché sur l'incidence des évolutions sur les marchés mondiaux des engrais, et a insisté sur l'importance de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter un accroissement de l'incertitude commerciale et un recul de l'accessibilité financière des engrais, lesquels pourraient avoir des conséquences néfastes importantes sur les disponibilités alimentaires et la sécurité alimentaire mondiale;
- d) a souligné l'importance de maintenir ouvert, fluide et transparent le commerce des engrais pour réduire les incertitudes et éviter une dégradation de la sécurité alimentaire mondiale;
- e) a souligné l'importance de mettre en œuvre des approches nouvelles et innovantes et des pratiques agronomiques durables afin d'accroître l'efficacité de l'utilisation des engrais et la disponibilité de produits fertilisants de substitution, et a demandé à la FAO d'aider les membres à cet égard, notamment dans le cadre de l'élaboration de cartes nationales sur les nutriments et la santé des sols et de la mise au point d'autres outils.

C. Perspectives agricoles à moyen terme (2024-2033) et questions nouvelles

11. Le Comité a examiné les projections à moyen terme concernant les marchés mondiaux et nationaux des produits agricoles pour la période 2024-2033, qui sont présentées dans le document CCP 24/4.
12. En particulier, le Comité:
- a) a passé en revue les tendances à moyen terme et les perspectives relatives aux marchés des produits agricoles et a pris note des difficultés et des incertitudes auxquelles sont confrontés ces marchés;
 - b) a souligné que les défis auxquels les marchés des produits agricoles font actuellement face étaient susceptibles d'avoir de graves répercussions sur la sécurité alimentaire et la durabilité à moyen terme;
 - c) a indiqué que les tendances en matière de production et de consommation présentées dans le rapport sur les perspectives à moyen terme mettaient en évidence la nécessité de redoubler d'efforts pour améliorer la productivité et la production agricoles durables et assurer la sécurité alimentaire et la nutrition;
 - d) a salué les efforts déployés par la FAO pour élaborer des scénarios et réaliser des analyses *ex ante*, notamment afin d'évaluer l'incidence des défis actuels, naissants ou futurs sur les marchés des produits;
 - e) a souligné le rôle technique important joué par la FAO, dans le cadre de son mandat, s'agissant d'analyser les incidences des mesures économiques, financières et commerciales sur les marchés des produits agricoles, compte tenu du Programme de développement durable à l'horizon 2030;
 - f) a souligné l'importance que revêtaient les projections à moyen terme pour les membres, et a demandé à la FAO de renforcer ses activités de sensibilisation et de développement des capacités afin de favoriser la prise en compte des projections à moyen terme et de l'analyse relatives aux produits;
 - g) a encouragé la FAO à continuer de renforcer ses capacités en matière de prévision et d'analyse afin de pouvoir fournir aux membres en temps utile une analyse concernant les questions qui se font jour;
 - h) a félicité la FAO pour l'excellent partenariat noué avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et lui a demandé de le consolider davantage.

III. Questions relatives aux politiques

A. Rapport sur La Situation des marchés des produits agricoles 2024

13. Le Comité a examiné le document CCP 24/5, consacré à l'édition 2024 de *La Situation des marchés des produits agricoles*, qui analyse les liens d'interdépendance entre le commerce des produits alimentaires et la nutrition. En particulier, le Comité:
- a) a pris note de la complexité des liens qui existent entre le commerce des produits alimentaires, la sécurité alimentaire, les habitudes alimentaires, les résultats nutritionnels et le développement durable;
 - b) a souligné que, pour de nombreux pays, le commerce des produits alimentaires était crucial s'agissant d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité d'un ensemble varié d'aliments et de répondre aux besoins en énergie et en nutriments de leur population;
 - c) a souligné que l'ouverture au commerce des produits alimentaires pouvait contribuer à la disponibilité et à la diversité des aliments ainsi qu'au caractère suffisant de l'apport en nutriments, et ainsi accélérer la transition nutritionnelle et contribuer à la sécurité alimentaire;

- d) a fait valoir que les effets du commerce pouvaient être sensiblement différents selon les pays et que, par conséquent, le lien entre le commerce, d'une part, et le surpoids et l'obésité, d'autre part, dépendait fortement du contexte;
- e) a reconnu qu'il était important d'analyser les structures du commerce alimentaire mondial en termes de nutriments lorsque l'on examine les liens entre le commerce des produits alimentaires et la nutrition, et a demandé à la FAO d'approfondir encore son analyse des liens entre le commerce des produits alimentaires et les résultats nutritionnels;
- f) a noté la nécessité de prendre en considération les règles de l'OMC lors de l'élaboration de mesures commerciales visant à atteindre les objectifs;
- g) a encouragé les membres à renforcer leurs capacités, selon qu'il convient, afin d'accroître la cohérence entre les politiques relatives au commerce, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et a demandé à la FAO de fournir un appui technique à cet égard;
- h) a souligné l'importance d'harmoniser, s'il y a lieu, les mesures sanitaires et phytosanitaires ainsi que les réglementations techniques, les normes et les procédures d'évaluation de la conformité, y compris au moyen d'une norme internationale, ce qui peut faciliter le commerce des denrées alimentaires et améliorer la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition.

B. Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et faits nouveaux concernant les accords commerciaux régionaux relatifs à l'agriculture

14. Le Comité s'est dit satisfait des informations actualisées qui lui ont été présentées au sujet des négociations agricoles menées sous l'égide de l'OMC et des accords commerciaux régionaux, qui sont présentées dans le document CCP 24/6. En particulier, le Comité:

- a) a insisté sur le rôle du commerce agricole, qui est un moyen de concrétiser la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition et de promouvoir la transformation des systèmes agroalimentaires, selon qu'il convient et en fonction des priorités et des capacités nationales;
- b) a souligné l'intérêt du multilatéralisme et le fait qu'il était important de disposer d'un système de commerce multilatéral fondé sur des règles, non discriminatoire, ouvert, juste, inclusif, équitable et transparent, ayant en son centre l'OMC, afin de promouvoir le développement agricole et rural et de contribuer à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la nutrition dans le monde;
- c) a mis l'accent sur le fait qu'il était important que les chaînes d'approvisionnement mondiales soient efficaces, résilientes et durables pour que le système commercial fonctionne bien;
- d) a noté qu'il fallait améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde et a encouragé la FAO à aider les membres à remédier aux problèmes liés au climat et à l'environnement qui ont des incidences sur les produits agroalimentaires internationaux et, dans ce sens, a encouragé les membres à éviter les mesures qui ne sont pas compatibles avec les dispositions applicables de l'OMC;
- e) s'est félicité des travaux de la FAO en matière de commerce agricole, et a demandé à l'Organisation de renforcer son appui technique et ses relations avec les membres dans ce domaine;
- f) a encouragé la FAO à poursuivre ses travaux visant à évaluer si les dispositions des accords commerciaux régionaux relatives à l'environnement dans le domaine de l'agriculture, de la pêche et des forêts sont suffisamment efficaces pour atteindre de manière équilibrée les objectifs ayant trait à l'environnement et à la sécurité alimentaire;
- g) s'est félicité de la collaboration de la FAO avec l'OMC et d'autres organisations internationales dans le cadre d'analyses et d'études et de la mise en œuvre de programmes d'assistance technique à l'intention d'institutions régionales et nationales, selon qu'il convient

et conformément à leurs mandats respectifs, et, à ce sujet, a pris note de la signature du protocole d'accord entre la FAO et l'OMC en décembre 2023.

IV. Questions relatives aux programmes

A. Programme de travail de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation

15. Le Comité a examiné le document CCP 24/7 intitulé *Programme de travail de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation*.

16. Le Comité:

- a) s'est félicité des réalisations de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits agricoles durant l'exercice biennal 2022-2023 et de l'appui apporté aux membres, et a salué la richesse et la qualité des produits et des services fournis par l'Organisation dans ce domaine;
- b) a examiné les évolutions et les tendances mondiales qui devraient influencer sur le programme de travail de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits dans le contexte du Cadre stratégique 2022-2031;
- c) a examiné et a approuvé les priorités recensées s'agissant des activités de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits dans le contexte du Cadre stratégique 2022-2031, telles que présentées dans le document CCP 24/7, à savoir:
 - i) le suivi, l'évaluation et les perspectives des marchés des produits;
 - ii) le suivi et l'évaluation de la sécurité alimentaire et l'alerte rapide;
 - iii) le commerce de produits alimentaires et agricoles;
 - iv) les chaînes de valeur mondiales responsables;
 - v) la gouvernance et les processus intergouvernementaux;
- d) a prié instamment la FAO de veiller à équilibrer ses activités entre les régions dans le domaine des marchés et du commerce des produits agricoles, et a demandé qu'elle prenne en compte dans ses futures activités les défis et les possibilités propres aux pays les moins avancés (PMA), aux pays en développement sans littoral (PDSL) et aux petits États insulaires en développement (PEID);
- e) a souligné l'importance des partenariats, s'est réjoui de la collaboration de la FAO avec d'autres organisations internationales s'agissant de mener à bien son programme de travail dans le domaine des marchés et du commerce des produits, et a demandé à l'Organisation de poursuivre et d'intensifier encore cette coopération, conformément à son mandat, par exemple en renforçant son activité relative à la transparence et à la concentration des marchés dans le cadre d'AMIS.

B. L'importance de chaînes d'approvisionnement agricoles efficaces et inclusives pour promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients et durables aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et l'appui fourni par la FAO aux membres

17. Le Comité a examiné le document intitulé *L'importance de filières agricoles efficaces et inclusives pour promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients et durables aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et l'appui fourni par la FAO aux membres* (CCP 24/8). En particulier, le Comité:

- a) a insisté sur les difficultés considérables auxquelles sont actuellement confrontées les filières agricoles mondiales, en particulier compte tenu de la nécessité pressante de transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre plus résilients et plus durables;
- b) a félicité la FAO pour les activités qu'elle mène dans le domaine des filières agricoles, y compris en collaboration avec d'autres partenaires;
- c) a demandé à la FAO de poursuivre et de renforcer encore davantage son travail concernant la mise en place de filières agricoles efficaces, inclusives, résilientes et durables en réalisant des analyses, en prêtant un appui au renforcement des capacités, en particulier aux PMA, aux PDSL et aux PEID, en favorisant l'investissement responsable compte tenu, entre autres, des Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, établis par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), et en facilitant le dialogue et la collaboration entre les parties prenantes, y compris le CSA;
- d) a pris acte des difficultés particulières auxquelles sont confrontés les pays en développement, en particulier les PMA et les PEID, s'agissant d'appliquer les mesures destinées à favoriser la résilience et la durabilité des systèmes agroalimentaires, et a appelé la FAO à aider les membres à surmonter ces difficultés, tout en prenant en considération les incidences sur le plan des ressources.

V. Questions relatives à la gouvernance

A. Rapport de la 25^e session du Groupe intergouvernemental sur le thé

18. Le Comité a approuvé le rapport de la 25^e session du Groupe intergouvernemental sur le thé, qui s'est tenue à Guwahati (État de l'Assam, République de l'Inde) du 31 janvier au 2 février 2024.

B. Rapport de la réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (41^e session), du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (43^e session) et du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen (22^e session)

19. Le Comité a approuvé le rapport de la réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (41^e session), du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (43^e session) et du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen (22^e session), qui s'est tenue à Salvador (État de Bahia, République fédérative du Brésil) du 27 au 29 mai 2024.

C. Programme de travail pluriannuel

20. Le Comité a examiné le Programme de travail pluriannuel, tel qu'il figure dans le document CCP 24/11 et, plus particulièrement:

- a) s'est félicité du rapport intérimaire sur la mise en œuvre de son Programme de travail pluriannuel pour la période 2022-2024;
- b) est convenu de conserver son nom inchangé;
- c) a approuvé son Programme de travail pluriannuel pour la période 2024-2026;
- d) a demandé au Bureau de collaborer avec le secrétariat afin de réexaminer les modalités de travail et la durée des sessions du Comité et de faire rapport à la 77^e session du Comité, pour décision.

VI. Proposition en faveur d'une journée internationale du café

21. Le Comité a approuvé la proposition de la République fédérative du Brésil en faveur de la proclamation d'une journée internationale du café, célébrée chaque année le 1^{er} octobre.

22. Le Comité a demandé au secrétariat de travailler avec le Bureau du Comité des produits afin de procéder aux ajustements nécessaires pour que la proposition soit conforme aux politiques de la FAO et aux orientations applicables des Nations Unies concernant la proclamation des célébrations internationales, et de la transmettre pour examen et approbation au Conseil, à sa 176^e session, et à la Conférence, à sa 44^e session, en vue de son examen ultérieur par l'Assemblée générale des Nations Unies.

VII. Autres questions

A. Élection des nouveaux membres du Bureau

23. Le Comité a élu par acclamation M^{me} Krisztina Bende (Suisse) à la présidence du Comité.

24. Le Comité a élu par acclamation les six membres suivants, qui assumeront les fonctions de vice-présidents: Argentine (Amérique latine et Caraïbes), Australie (Pacifique Sud-Ouest), Canada (Amérique du Nord), Éthiopie (Afrique), Koweït (Proche-Orient) et Thaïlande (Asie).

25. Le Comité a félicité la Présidente et les membres du Bureau nouvellement élus et leur a souhaité plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

B. Organisation des travaux de la 77^e session

26. Le Comité a pris note du fait que la 77^e session du Comité des produits aurait lieu à Rome en 2026 et que la date exacte en serait fixée par le Directeur général après consultation de la Présidente du Comité, selon les procédures réglementaires.

C. Questions diverses

27. Aucune autre question n'a été soulevée.

VIII. Adoption du rapport

28. Le rapport de la 76^e session du Comité des produits a été adopté par acclamation.

ANNEXE A

Ordre du jour provisoire

1. Questions de procédure

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
- 1.2 Nomination du président et des membres du Comité de rédaction
- 1.3 Déclaration du Directeur général

2. Marchés mondiaux des produits agricoles

- 2.1 Évolution des marchés internationaux des produits agricoles
- 2.2 Évolution des marchés internationaux des engrais
- 2.3 Perspectives agricoles à moyen terme (2024-2033) et questions nouvelles

3. Questions relatives aux politiques

- 3.1 *La Situation des marchés des produits agricoles (2024)*
- 3.2 Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et faits nouveaux concernant les accords commerciaux régionaux relatifs à l'agriculture

4. Questions relatives aux programmes

- 4.1 Programme de travail de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation
- 4.2 L'importance de chaînes d'approvisionnement agricoles efficaces et inclusives pour promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients et durables aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et l'appui fourni par la FAO aux membres

5. Questions relatives à la gouvernance

- 5.1 Rapport de la 25^e session du Groupe intergouvernemental sur le thé
- 5.2 Rapport de la réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (41^e session), du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (43^e session) et du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen (22^e session)
- 5.3 Programme de travail pluriannuel

6. Proposition en faveur d'une journée internationale du café

7. Autres questions

- 7.1 Élection des nouveaux membres du Bureau
- 7.2 Organisation des travaux de la 77^e session
- 7.3 Questions diverses

8. Adoption du rapport

ANNEXE B

Liste des documents

Cote du document	Titre
CCP 24/1 Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté
CCP 24/2	Évolution des marchés internationaux des produits agricoles
CCP 24/3	Évolution des marchés internationaux des engrais
CCP 24/4	Perspectives agricoles à moyen terme (2024-2033) et questions nouvelles
CCP 24/5	La Situation des marchés des produits agricoles (2024)
CCP 24/6	Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et faits nouveaux concernant les accords commerciaux régionaux relatifs à l'agriculture
CCP 24/7	Programme de travail de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation
CCP 24/8	L'importance de chaînes d'approvisionnement agricoles efficaces et inclusives pour promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients et durables aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et l'appui fourni par la FAO aux membres
CCP 24/9	Rapport de la 25 ^e session du Groupe intergouvernemental sur le thé
CCP 24/10	Rapport de la réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (41 ^e session), du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (43 ^e session) et du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen (22 ^e session)
CCP 24/11	Programme de travail pluriannuel
CCP 24/12	Proposition relative à une Journée internationale du café

Documents d'information

CCP 24/INF/1	Calendrier provisoire
CCP 24/INF/2 Rev.1	Liste des documents
CCP 24/INF/3	Liste provisoire des délégués et des observateurs
CCP 24/INF/4	Déclaration relative aux compétences et aux droits de vote présentée par l'Union européenne et ses États membres
CCP 24/INF/5	Déclaration du Directeur général de la FAO
CCP 24/INF/6	Indice FAO des prix des produits alimentaires: mise à jour

CCP 24/INF/7	Bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales: mise à jour
CCP 24/INF/8	Rapport succinct de la manifestation intersessions ayant pour thème «Réorienter le soutien au secteur agricole pour transformer les systèmes agroalimentaires»
CCP 24/INF/9	Rapport succinct de la manifestation intersessions ayant pour thème «Vers des systèmes agroalimentaires plus durables et plus résilients: l'importance de chaînes de valeur mondiales responsables»
CCP 24/INF/10	Nom du Comité Note d'information élaborée par le secrétariat pour la deuxième réunion du Bureau, tenue le 19 janvier 2023